

Notices religieuses.

Cette semaine est spécialement consacrée aux exercices religieux. Dans toutes les églises on fait de grands préparatifs pour l'ornementation des paroisses, demain, qui auront un éclat sans précédent.

Demain soir, à la Basilique, à l'exercice du "Jeu de Saint," il y aura des sermons en français par le Rév. M. Campeau et en anglais par le Rév. McGovern.

Alumne Rideau

La séance de cette association a été bien remplie hier après-midi, et l'affluence était assez considérable. Un excellent programme a été exécuté à la satisfaction de tous. L'association prépare une fort jolie opérette française pour sa réunion de jeudi prochain, le 5 avril. Mme. Genand s'occupe de la direction et tout promet un succès sans précédent dans les annales de l'Alumne du couvent de la rue Rideau.

Pas de pavillon

Le juge Falconbridge, en ajournant la cour d'assises, hier, par respect pour la mémoire du juge Lyon, fit la remarque que le Palais de Justice n'avait pas de pavillon comme tous les autres édifices publics et que cette lacune était impardonnable; il est pour le moins étonnant, ajouta le magistrat qu'on une circonstance comme celle de la mort d'un des juges de cette cour, les autorités du Palais de Justice ne puissent pas arborer à mi-mât un drapeau sur l'édifice. Le député sir Sherwood se chargea séance tenante d'avertir le conseil de comités afin qu'il puisse prendre les moyens de remédier sans plus de retard à cet inconvénient.

La débâcle

La glace de la rivière Rideau est déjà recouverte de près de 3 pieds d'eau et les craintes d'une inondation plus désastreuse que par les années dernières sont grandes.

Notes civiques

Les comités du feu et de l'éclairage et des propriétés sont appelés à se réunir ce soir.

Le comité de l'aqueduc s'assemblera demain soir.

Le bureau des commissaires de police s'assemblera aussi demain soir.

Le comité des finances aura une réunion vendredi soir.

L'ingénieur Perreault a fait une visite dans les diverses rues de la ville, afin de voir aux grilles des égouts; il fera prendre tous les moyens possibles pour empêcher la trop grande abondance d'eau sur les chemins.

Les membres du bureau de santé s'est accordé à faire l'éloge de l'inspecteur sanitaire McNeill qui est entré en fonctions quel que temps seulement avant l'épidémie de la fièvre typhoïde. Le Dr Sweetland ajouta qu'il avait entendu parler favorablement de M. McNeill en diverses occasions et émit l'idée que le bureau devait faire augmenter le salaire de cet officier expérimenté.

À travers la ville

La fonte des neiges est commencée pour de bon hier et depuis nos chemins sont entièrement recouverts d'eau.

Photos.—L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

On a fait placer en très grosses lettres sur nos principales places publiques le titre du grand drama qui sera donné à la salle d'Opéra, mardi prochain au bénéfice de l'Institut Canadien. Ce drama sera intitulé "Les Nuits de la Seine" et sera des plus intéressants.

Photos.—L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé.

Les révérends sœurs du couvent de la rue Rideau ont décidé de faire démolir les vieilles constructions qui touchent à leur maison, sur la rue Rideau, afin de faire une cour de récréation sur ces terrains.

Depuis quelque temps on n'entend parler que du nouveau magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 453, rue Sussex.

Hier après-midi deux chevaux attelés à un traîneau à bois, ont pris le mors au dents sur la rue St André, causant un certain émoi dans cette paisible localité. On put arrêter les fougueux animaux avant qu'ils n'aient rien brisé.

Notes d'argent de l'Union St Joseph

Tous les journaux de la province de Québec et d'ailleurs publient la note suivante au sujet des grandes démonstrations des 23 et 24 mai prochains: "L'Union St Joseph d'Ottawa, Canada, se prépare à célébrer avec tout l'éclat possible le 25e anniversaire de sa fondation. Elle désire voir assister à cette grande démonstration qui aura lieu les 23 et 24 mai prochains à l'occasion de ses noces d'argent, toutes les sociétés sœurs portant le même nom, tant des Etats-Unis que du Canada et elle les invite par la présente à y prendre part en aussi grand nombre que possible.

Comme il est impossible pour la société de se procurer toutes les adresses des sociétés sœurs, on voudra bien envoyer immédiatement au sousigné une réponse à cette invitation ainsi que son adresse afin de faciliter l'envoi des documents que l'on se propose d'expédier, tels que programme de la fête, information quant au prix du transport, de l'accommodement, etc.

Frs. LOYER, Secrétaire U. S. J., 285 rue St André, Ottawa.

Comme on le voit, rien n'est éparpillé pour faire de cette fête l'une des plus belles qui ait encore été célébrée à Ottawa. Succès à nos amis de l'Union St Joseph.

STOCK - DE - BANQUEROUTE

— CHEZ —

PIGEON, PIGEON & CIE

Photos.—L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Les galeries de la chambre des Communes étaient littéralement encombrées, hier soir, durant le débat.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, jons de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ, No. 30, rue Rideau.

COURRIER DE HULL.

Il y aura séance du conseil de ville, lundi prochain.

M. Ernest Lachapelle est de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Huit aspirants ont été admis membres de l'Union St Joseph, hier soir.

COUR DE CIRCUIT DE HULL.

Hier, Son Honneur le juge Wurtelle a accordé la motion dans le désaveu de Roy vs N. A. Belcourt, la motion pour caution pour frais de départ de Belcourt contre Roy, accordée.

Lalonde vs la compagnie manufacturière E. B. Eddy, action pour gag-s. Motion du demandeur pour retirer le dépôt est accordée.

Bédard et Lachapelle vs Lorrain; transaction spéciale, jugement en faveur des défendeurs.

Labbelle vs Lafrance, action sur compte; jugement pour le demandeur.

Libré vs St Pierre, recouvrement du prix d'une robe de buffe. Cette cause a passionné beaucoup les esprits et a été chaudement discutée par les partis, et a pris un temps considérable. Jugement pour le demandeur, quoiqu'il y eut beaucoup de doute en faveur du défendeur, comme l'a fait remarquer le juge en rendant son jugement.

Normand vs St Pierre, action en dommages. Action déboutée avec dépens contre le demandeur.

La cour s'est ajournée au 29; toutes les causes inscrites pour le 28 seront continuées demain.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mercredi 28.—Wm Coyle, pour ivresse et désordre, condamné à \$2 d'amende et \$1 de fra.

David Briggs, jeune homme, de 15 à 16 ans est accusé devant la cour ce matin, accusé de vol d'un portefeuille appartenant au Dr Weidlo, M. P., contenant deux chèques et \$15, au dilats de banque, Briggs est employé comme garçon chez le barbier confiseur aux Communs; hier il entra furtivement dans la chambre de bain, et emporta dans la poche du pardessus du Dr Weidlo, qui se trouvait là dans le moment, le su-dit portefeuille et son contenu, ce matin Briggs est traduit devant la cour, et d'aujourd'hui il se voit subir son procès devant Son Honneur le magistrat O'Garra, et il déclare ne pas être coupable de la félonie d'essais menottés. Comme le Dr Weidlo est absent étant allé dans sa famille passer les quelques jours de vacances que la chambre a donné à tout l'i d'putation, Son Honneur met cette cause au 4 avril prochain, pour l'addition de la preuve.

STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyés sur demande.

Statuts Révisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes \$5.00.

R. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions, Publications et de la Papeterie, Ottawa, Mars 1887.

LE FEUILLETON

LE MARI DE MARGUERITE

EST MAINTENANT

En vente à notre bureau

— ET CHEZ —

M. GUILLAUME, Libraire, rue Sussex

Stock valant \$9,089.10

ACHETÉ A 43 1/2 CENTS DANS LA PIASTRE

Vendu actuellement. Une visite est sollicitée

AVANTAGES IMMENSES

LAROSE & Cie., 101, RUE RIDEAU

N. B.—Aucun fret à payer sur ce stock.

Écurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - - Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

\$10.00 DE RECOMPENSE

PERRU.—Lundi le 27 mars probablement dans la rue Waller, une petite montre et un bracelet en or et en platine, appartenant à M. P. T. chaîne en or et en platine. Prière de la rapporter à ce bureau ou la récompense sera payée.

SITUATION DEMANDEE

Un homme marié, versé dans la langue française et anglaise, demande une situation comme copiste, secrétaire ou collecteur. Dix ans d'expérience dans ces branches. Il fournira les meilleurs certificats. Pour autre information s'adresser au bureau du "Canada": A. C.

ON DEMANDE

Une servante pour faire le blanchissage dans une famille de quatre personnes et avoir soin d'un enfant. S'adresser au No. 213 rue Wilbrod, coin de la rue King.

UNION ST. JOSEPH

L'épouse de M. Amable Poirier, membre de l'Union St Joseph, étant décédée, avis est par le présent donné que la contribution de 10 centes est maintenant due et que cette contribution doit être payée à la société d'ici au 27 avril, 1888.

Par ordre FR. LOYER, Secrétaire.

Union St Joseph 27 Mars 1888.

SANS MERE

Elle vint toute songeuse appuyer ses petites mains sur le bras de son père; le jeune homme treillisait comme quelqu'un qu'on éveille brusquement. Levant les yeux il vit devant lui, sa petite Jeanne, qui se fixait de ses grands yeux noirs.

—Eh bien! mignonne, que veux-tu?

—Elle dit timidement: —Je voudrais... je voudrais que tu m'embrasses.

—Oh! cher ange, fit-il en pressant son enfant dans ses bras et la couvrant de baisers.

—Encore, encore, dit-elle en fermant les yeux, tu dois m'aimer pour deux puisque maman est là haut.

Se dégageant de l'étreinte paternelle, elle vint à la fenêtre ouverte, puis regardant le ciel:

—Quand reviendra-t-elle de vers le bon Dieu, dit petit père? Elle reste bien longtemps vers lui, elle l'aime donc plus que nous?

Le pauvre homme l'attira à lui de nouveau; elle sentit une larme brûlante couler sur son front.

—Tu pleures, fit-elle; n'est-ce pas que c'est bien vilain à elle de nous avoir laissés?

En ce moment la gouvernante de Jeanne vint la prendre pour la conduire à la promenade.

—Va, chérie, dit le père, si tu es bien sage, maman reviendra.

La petite fille, consolée par ces paroles, tendit sa menotte à celle qui venait la chercher et se laissa emmener.

Marcel, resté seul, se prit à rêver au passé, à son bonheur envolé. Il y avait de cela cinq ans, il avait épousé une charmante enfant dont le seul défaut était d'être un peu délicate de santé mais lui, médecin célèbre, pensait qu'à force de soins et de tendresse, il parviendrait à la conserver de longues années auprès de lui. Hélas! un an après elle mourait en donnant le jour à une petite fille, l'enfant que nous avons entrevue tout à l'heure.

Marcel fut comme fou; puis comprenant qu'il devait vivre pour sa Jeanne, il refoula en lui sa douleur, se consacra spécialement aux pauvres, travaillant nuit et jour, afin de tâcher d'oublier.

Depuis quelque temps sa fille l'inquiétait; elle perdait ses jolies couleurs, prenait des tristesses et passait des heures entières les yeux perdus dans le vague. Il finit par se persuader qu'elle avait envie d'un jouet extraordinaire qu'elle avait du entrevoir

lorsqu'ils se promenaient tous les deux le long des boulevards.

On était à la veille de Noël. Marcel mit un chapeau et sortit. En rentrant, il croisa dans l'escair une jeune fille vêtue de noir qui répondit en rougissant à son salut.

C'était une pauvre enfant bien digne d'intérêt. Marcel la connaissait depuis quelques mois, ayant été appelée par elle pour soigner sa mère que, malgré toute sa science, il n'avait pu arracher à la mort.

La pauvre femme mourut laissant sur la terre une orpheline de plus. Mathilde fut obligée pour vivre, de donner des leçons de piano.

—Lorsque Marcel pénétra dans la chambre de sa fille, celle-ci était couchée.

—Ma chérie, lui dit-il, c'est demain Noël et le petit Jésus vient d'envoyer pour toi tout ce que tu peux désirer.

—Quoi donc? fit curieusement la mignonne en se soulevant et en battant des mains.

Marcel lui apporta sur son lit des jouets de mille sortes, en un instant les petit draps disparurent sous un amoncellement de joujoux.

Elle regarda d'abord émerveillée, prit une belle poupée que lui présentait son père, puis la repoussant se mit à pleurer.

—Qu'est-ce mon ange, que veux-tu? dis-le moi, fit Marcel, voyant le chagrin de son enfant.

Elle lui prit la tête à deux mains et tout bas, bien bas, à son oreille, murmura ces mots: —Je veux maman.

—Mon Dieu, mon Dieu! fit-il en se tordant les mains, mais c'est impossible: voyons ma Jeanne, sois raisonnable, demande-moi tout autre chose que je puisse te donner.

—Alors si elle ne veut pas venir, j'irai aussi là-haut, dit Jeanne avec calme en laissant retomber sa tête blonde sur l'oreiller.

Marcel sortit pour cacher son émotion, les larmes l'envahissant. Toute la nuit on l'entendit marcher fiévreusement dans son cabinet. Le lendemain quand il vint voir sa fille, il l' trouva malade et fut effrayé. Une huitaine s'écoula de la sorte, la maladie de Jeanne faisait de rapides progrès.

Un soir, Marcel frappa à une petite porte située au quatrième étage de sa maison. Une personne en denim vint ouvrir; c'était Mathilde. A la vue du jeune homme ses yeux, s'empourprèrent attentivement et comme étonné de la voir si belle, remarqua cette rougeur. Il repoussa la porte, pénétra dans la chambre. Que se passa-t-il entre-eux, quelles paroles furent échangées? On ne sait, mais quand il descendit il était rayonnant. Pendant plusieurs jours un grand va et vient sembla régner dans la maison. Puis, un beau matin, Marcel entra dans la chambre de Jeanne tenant une jeune femme par la main.

—Mignonne, dit-il, le bon Dieu a écouté tes prières, il t'a envoyé ta maman.

Mathilde s'avança, prit la chère petite dans ses bras, lui donnant les noms les plus doux.

—Mon enfant bien aimée, me voilà, je ne te quitterai plus.

—Je savais bien que tu viendrais, dit Jeanne en lui rendant ses caresses.

Jeanne est aujourd'hui guérie et Marcel, qui croyait son cœur mort à tout jamais, sent renaître en lui un nouvel amour.

SERVICE A DINER

Seulement \$10.00. POUR 02 MORTUEUX comprenant 6 assiettes à soupe, 12 assiettes à diner, 12 assiettes à déjeuner, 12 bols et tasses en 1/2 acier, 1 vase à la crème, 1 grand bol, 1 assiette à beurre, 12 assiettes à fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 assiette, 1 pot à l'eau.

Les services proviennent directement des manufacturiers et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeau de Noël de toutes descriptions.